

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Thème : Stratification sociale et inégalités

CALCULATRICE INTERDITE

QUESTIONS PREALABLES (8 POINTS) :

1. Qu'appelle-t-on mobilité sociale ? (Document 1)
2. Expliquez le passage souligné. (Document 1)
3. Donnez la signification des chiffres en gras et soulignés (**9,6 / 100 / 17,7**) (document 2) (3 points)

QUESTION GENERALE (12 POINTS) :

Après avoir analysé le rôle de l'école dans la mobilité sociale, vous mettrez en évidence les obstacles auxquels elle se heurte.

Document 1 :

Si les enfants d'ouvriers réussissent moins bien que les enfants de cadres, ce n'est pas parce qu'ils sont moins riches, c'est parce qu'ils sont moins instruits. On est bien en présence d'un patrimoine, puisque l'école consacre et transmet l'héritage familial et d'un capital, puisque l'on constate d'une génération à l'autre une accumulation des inégalités, l'école dirigeant ses investissements vers les élèves les mieux pourvus. Mais, il s'agit d'un capital culturel, distinct du capital matériel.

Source : R. Establet : « Découverte de la sociologie » in *Cahiers français* N° 247, Juillet – Septembre 1990, La Documentation Française.

Document 2 : Répartition des diplômes selon l'origine sociale pour la génération 1968-1972

Origine Sociale	Aucun diplôme (1)	CEP	CAP, BEP	Brevet, BEPC (2)	Bac	Diplôme supérieur au Bac	Ensemble
Agriculteurs exploitants	9,6	(0,8)	33,3	2,3	21,1	32,9	100
Artisans, petits commerçants	12,8	1,4	31,4	5,6	15,8	33,1	100
Cadres supérieurs (et gros indépendants)	4,9	(0,1)	8,7	3,0	18,6	64,8	100
Enseignants (et assimilés)	4,2	(0,3)	8	2,5	15,6	69,4	100
Cadres moyens	7,4	(0,3)	18,3	4,4	20,4	49,3	100
Employés	14,5	0,7	31,2	5,5	19,5	28,6	100
Contremaîtres et ouvriers qualifiés	19,1	0,8	35,2	5,5	18,1	21,4	100
Ouvriers non qualifiés et agricoles	27,3	1,7	38,2	6,6	14,1	12,2	100
Ensemble	15	0,8	28,6	5	17,7	32,9	100

1- Ou diplôme non déclaré

2 – Sans diplôme technique

Remarque : Les pourcentages entre parenthèses reposent sur peu d'observations (moins de 10) et donc sont très fragiles.

Source : Economie et Statistiques N° 334, Octobre 2000.